

**Les inommables de la Préfecture de police,**  
*L'Homme et la Société, 2003, 142-143, 29-45.*

Résumé :

les « auxiliaires féminines » chargées du stationnement payant (dites les « aubergines » ou « pervenches ») et de la sortie des écoles (dites « les dames en bleu ») entre 1964 et 1986 occupent statutairement une position hiérarchiquement et symboliquement inférieure au sein du personnel de la Préfecture de police parisienne. Appartenant au même corps administratif et au même grade, ces auxiliaires vont par la lutte syndicale obtenir leur titularisation, puis une requalification au grade de gardien de la paix – du moins pour une partie d'entre elles. Les premières sont reclassées dans les corps actifs de la police au grade de gardien de la paix, tandis que les « pervenches » conservent leur rang. Ce cas précis permet d'analyser les conditions de possibilité de distinction professionnelle au sein des catégories C et D de la fonction publique – distinction qui articule les hiérarchies de grade, de reconnaissance publique et de sexe. Il illustre un principe d'ascension professionnelle au sein des minorités sexuées : si les unes sont promues au nom de leur compétence de genre, c'est au nom de l'altération de ces mêmes compétences que les autres sont disqualifiées. Ces deux principes sont unis par un lieu de cause à effet : si les premières montent dans la hiérarchie, c'est aussi, du moins en partie, parce que les secondes sont stigmatisées.